

Conseil Municipal

Séance du 21 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt et un octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.

Etaient présents : CHENAIS Patrick, *Maire*, MORICE Anne-Marie, MEANCE Alain, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, *adjoints*, GILLET Isabelle, LEPRETRE Nathalie, GUILLARD Frédéric, ROSSELIN Elodie, BRIAND Claude, JOLIVET Jean-Philippe, TROCHU Pierre,

Etaient absents : LE VAILLANT Nicolas, LESEC Sylvie

Madame MORICE Anne-Marie a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 14 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 12 - Votants : 12

N° 2025 - 55

Monsieur le Maire présente l'offre du cabinet Consultassur concernant une assistance annuelle renforcée sur la durée des contrats d'assurance mise en place à compter du 1^{er} janvier 2026 pour un montant annuel forfaitaire de 634.20 € HT (761.04 € TTC).

Thème : Autres types
de contrat

Objet :

**Renouvellement de la
convention avec
CONSULTASSUR**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte la proposition de Consultassur pour un montant de 634.20 € HT (761.04 € TTC)
- autorise le Maire à signer la convention et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

N° 2025 - 56

Monsieur le Maire présente la convention de servitudes proposée par ENEDIS pour la pose d'un transformateur électrique sur 2 parcelles communale (ZP01/ZP02), route de Concoret, au niveau du lieu-dit « le Val » afin d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique.

Thème : Convention

Objet : convention de
servitudes
ENEDIS/Commune

Le conseil municipal souhaite qu'ENEDIS prenne en compte le fait que l'emplacement prévu est en zone humide et qu'il serait souhaitable de déplacer le transformateur, cela permettra également de l'éloigner du carrefour (manque de visibilité).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte les termes de la convention entre ENEDIS et la commune sur les parcelles ZP01 et ZP02
- autorise le Maire à signer la convention et toutes les pièces se rapportant à cette affaire une fois les remarques prises en compte (zone humide et sécurité du carrefour).

N° 2025 - 57

Monsieur le Maire indique que dans le cadre du recouvrement des sommes dues par des familles au titre des exercices 2020-2023-2024 la Trésorerie demande l'admission en non-valeur de différents titres pour un montant de total 19.36 €.

Thème : Décisions
budgétaires

Objet : Admission en
non-valeur

- 2020 T - 7046000004 : 0.01 €
- 2024 T - 856 : 8 €
- 2020 T - 7046000004 : 11.25 €
- 2023 T – 330 : 0.05 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide d'accepter l'admission en non-valeur pour une somme total de 19.36 € des titres indiqués ci-dessus.

N° 2025 - 58

Thème : Droit de
Préemption Urbain

Objet : Parcelles
AB 244 / AB 245

Monsieur le Maire présente la demande de Maître VACHON Béatrice, notaire à MONTFORT SUR MEU, concernant une déclaration d'intention d'aliéner soumise au Droit de Préemption Urbain (DPU). Il s'agit des parcelles AB 244 et AB 245 (3, rue de Brocéliande), située dans le périmètre du DPU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de ne pas préempter les parcelles AB 244 et AB 245.

Délibérations 2025 – 55 à 58

CHENAIS Patrick

MORICE Anne-Marie

MEANCE Alain

BEDEL Pierrick

CARDINAL Françoise

GUILLARD Frédéric

GILLET Isabelle

LE VAILLANT Nicolas

LEPRETRE Nathalie

ROSSELIN Elodie

LESEC Sylvie

BRIAND Claude

JOLIVET Jean-Philippe

TROCHU Pierre